



Jubilé et nouveau départ

En 2014, la FSFM a pu fêter son 30^{ième} anniversaire. Une occasion bienvenue pour faire un retour en arrière, mais aussi pour se projeter dans l'avenir. Les familles monoparentales sont aujourd'hui une forme de famille reconnue, après plus de trois décennies. Toutefois, les conditions-cadre ne permettent malheureusement toujours pas aux personnes qui la vivent d'avoir les mêmes chances que celles vivant par exemple dans des familles traditionnelles. Pas à pas des modifications nécessaires avancent au niveau légal, politique et social. L'atmosphère d'un nouveau départ se fait sentir!

Pour la FSFM, l'esprit de ce nouveau départ règne depuis l'année du Jubilé. Divers changements sont survenus. Ainsi, le changement de génération tant au niveau de la direction que du comité a été introduit et réalisé. Notre Fédération est en évolution. Nous mettons dans notre travail avec conséquence l'enfant au centre de nos préoccupations – comme la nouvelle législation l'exige par ailleurs. L'attention n'est plus centrée sur les parents et leurs besoins, mais totalement sur le bien de l'enfant. Nous soutenons ce principe de façon professionnelle et adaptée à notre époque. Cela nous permet de mieux sensibiliser les autorités à nos préoccupations et de renforcer la collaboration avec des partenaires ayant les mêmes objectifs. Par exemple, aussi avec les organisations masculines.

Mais notre préoccupation essentielle reste la même. Nous voulons soutenir au maximum les familles monoparentales et leur faciliter ainsi la vie au quotidien. Ce groupe cible fragile a besoin d'attention aujourd'hui encore plus que jamais. Il dépend de conditions-cadre stimulantes et d'un conseil adapté sur mesure. C'est dans ce sens que la FSFM s'engage fidèlement depuis plus de trente ans. Elle veut clairement rester ouverte pour toutes les formes de familles monoparentales.

Bettina Beglinger, Présidente centrale

Rapport annuel

A l'occasion de son 30ème anniversaire, la FSFM a eu l'occasion de collaborer au projet de recherche LIVES, sur le thème «La famille dans l'évolution de la monoparentalité : vulnérabilité et ressources du point de vue des spécialistes et de la pratique». La FSFM a mis à la disposition de l'Université de Lausanne le savoir et les expériences dans le domaine de la famille monoparentale, acquis depuis de nombreuses années et était co-organisatrice du Forum auquel ont participé 34 spécialistes de la Suisse entière. L'essentiel des discussions suscitées a été publié par la FSFM et l'Université de Lausanne sous forme de rapports sous www.lives-nccr.ch et www.famillemonoparentale.ch.

Les domaines de la politique et du social ont été entièrement placés sous le signe de la Révision du droit d'entretien et de l'entrée en vigueur de l'autorité parentale conjointe comme règle. La FSFM a réussi à convaincre le Parlement, dans le cadre de la loi sur l'entretien, que le droit de l'enfant à la sécurité financière et à la protection doit être mis en priorité. Le travail de lobbying de la FSFM, poursuivi sans relâche, a partiellement porté ses fruits et le droit de l'enfant à des contributions alimentaires a été partiellement renforcé. Malheureusement, les deux revendications de la FSFM, soit le partage des montants manquants et la fixation d'un montant minimal d'entretien n'ont pas réussi à s'imposer dans le nouveau droit d'entretien. Par conséquent, de l'avis de la FSFM, des instruments pertinents dans la lutte contre le grand risque de pauvreté des familles monoparentales restent inaccessibles.

En date du 01.07.2014 l'autorité parentale conjointe comme règle est entrée en vigueur. Toute l'équipe de la FSFM en a suivi l'introduction avec une bonne préparation. Heureusement, il n'y a pas eu pléthore de demandes de modification de conventions existantes.

Suite aux nouvelles réglementations de lois, la FSFM a retravaillé son guide «Un bébé hors mariage - Informations législatives» et a de même publié sa fiche technique révisée «Autorité parentale: réglementations légales et précisions

sur l'application pratique du droit de l'enfant». Tout comme le modèle de convention sur le droit de garde, sur l'entretien de l'enfant et sur le droit à la relation personnelle.

En 2014, le service de conseil spécialisé de la FSFM et le coaching ont à nouveau été très demandés. Ainsi, 395 client-e-s de 22 cantons ont bénéficié des connaissances techniques des conseillères de la FSFM, à raison de 805 heures. Les conseils les plus fréquents ont concerné les thèmes des contributions d'entretien, des contacts avec les autorités, la protection de l'enfant tout comme des questions sur la profession et les formations complémentaires. Les principales difficultés auxquelles les familles monoparentales ont été confrontées au cours de l'année 2014, ce sont à nouveau les difficultés matérielles, l'épuisement dû à la surcharge de travail et les conflits parentaux non résolus.

En automne, le séminaire d'une semaine pour familles monoparentales, très apprécié, s'est à nouveau déroulé à Meiringen-Hasliberg sur le thème «Chili con carne». Il a, cette fois, été complété par une courte période de vacances. Cet événement s'est déroulé sous la responsabilité de la FSFM et a été organisé en commun avec les organisations partenaires EinElternForum et la REKA. 15 familles monoparentales, avec 19 enfants, ont bénéficié de cette offre, ont participé à quatre ateliers divers et ont profité activement en plus d'entretiens de conseil individuels.

L'échange avec diverses organisations suisses et étrangères a également été entretenu au cours de l'année 2014. Ainsi, la FSFM a participé à la rencontre du European Network of Singleparents (ENoS) à Munich. Le sujet de la rencontre concernait les divers systèmes fiscaux et leurs répercussions sur les familles monoparentales, les expériences avec l'autorité parentale conjointe, les divers modèles de garde et la garde alternée. En outre, la FSFM a participé à des rencontres d'échange avec diverses organisations masculines.

Danielle Estermann, Directrice

Bilan au 31.12.2014

	31.12.2014	31.12.2013
AKTIFS	CHF	CHF
Liquidités	84 541.74	91 820.59
Acquis sur des livraisons et prestations	3 226.00	2 145.00
Autres acquis à court terme	0.00	0.00
Actifs sur charges payées d'avance	13 255.95	47 477.05
Capital disponible	101 023.69	141 442.64
Mobilier	117.90	1.00
Hardware informatique	1 777.40	800.00
Software informatique	364.95	1.00
Capital immobilisé	2 260.25	802.00
Total Actifs	103 283.94	142 244.64
PASSIFS		
Engagements liés à des livraisons et prestations	12 743.60	30 701.85
Cotisations de membres versées à l'avance	470.00	260.00
Prêt R. Sommer	2 000.00	3 000.00
Charges passives payées d'avance	5 616.00	5 700.00
Réserve investissements et projets	0.00	4 526.60
Capital étranger	20 829.60	44 188.45
Fonds Laura B.		
Valeur de boucllement année précédente	2 180.00	2 180.00
Dons	0.00	0.00
Dépenses	0.00	0.00
Valeur de boucllement année précédente	2 180.00	2 180.00
Fonds pour affectations spéciales		
Valeur de boucllement année précédente	0.00	0.00
Dons	18 974.00	28 867.00
Dépenses	-23 632.85	-32 748.85
Fond d'indemnisation	4 658.85	3 881.85
Valeur de boucllement en fin d'année	0.00	0.00
Total capital de fonds affectés	2 180.00	2 180.00
Capital d'organisation	95 876.19	95 318.96
Bénéfice de l'année après réserves	-15 601.85	557.23
Total capital d'organisation	80 274.34	95 876.19
Total Passifs	103 283.94	142 244.64

Compte de pertes et profits 01.01. – 31.12.2014

	2014	2013
REVENUS	CHF	CHF
Total cotisations des membres	10 546.00	10 960.00
Total dons	339 299.65	429 332.55
Total autres revenus	131 150.00	132 403.00
Total revenus	480 995.65	572 695.55
DEPENSES		
Total Dépenses directes	-93 049.05	-145 843.65
Total frais de personnel	-279 106.40	-280 885.10
Total frais de locations	-15 431.90	-14 880.00
Total assurances choses	-229.00	-228.20
Total frais de séminaires et séances	-5 558.45	-12 662.35
Total frais d'administration et d'informatique	-32 549.30	-32 108.30
Total de publicité / travail avec les médias	-35 460.60	-49 261.30
Total cotisations à des tiers / Abonnement / littérature spécialisée	-28 627.20	-27 674.05
Total résultat financier	-1 926.75	-2 461.62
Total amortissements	-	-2 251.90
Total charges d'exploitation	-491 938.65	-568 256.47
Resultat extraordinaire et hors exploitation		
Total dépôts et caisse de compensation	-4 658.85	-3 881.85
Total extraordinaire et hors exploitation	-4 658.85	-3 881.85
Total compte d'exploitation	-15 601.85	557.23

Les comptes détaillés avec le Rapport de révision et ses annexes, ainsi que les Rapport annuel de la FSFM à l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s du 9 mai 2015, sont à disposition auprès de la Fédération via info@svamv.ch

Rapport de révision :

Les comptes annuels ont été vérifiés le 9 avril 2015 par la Fiduciaire BRT AG à Burgdorf dans le sens des prescriptions légales et selon les standards de la ZEWO, et attestés conformes. Les comptes annuels sont conformes aux recommandations de la législation (Swiss GAAP FER).

Qui nous sommes et ce que nous faisons

La Fédération suisse des familles monoparentales s'engage depuis 1984 en faveur des environ 200'000 familles monoparentales de Suisse. Elle agit par un soutien direct, la mise à disposition d'informations et du réseautage en vue de l'amélioration de la situation juridique des familles monoparentales.

Elle offre, sur www.famillemonoparentale.ch et par le tél. 031 351 77 71 des informations sur des sujets importants en lien avec la monoparentalité. L'offre de conseil et de coaching du site internet www.vision4you.ch, avec de nombreuses idées et informations touchant au monde professionnel et aux formations continues, tout comme de nombreuses fiches d'information et diverses brochures qui facilitent l'aide à l'autonomie.

La FSFM, en sa qualité d'organisation à l'échelle nationale est membre de l'organisation faitière ProFamilia Suisse.

**Notre vision: Les enfants d'abord.
Être parent seul devient plus facile.**

Pour que nous puissions offrir de l'aide aux familles monoparentales, nous dépendons de votre soutien! Merci d'apporter, grâce à votre don, de l'espoir aux familles monoparentales en Suisse!

**Notre compte destiné à recevoir vos dons:
CCP 80-16461-6**

Nos plus vifs remerciements pour leur soutien au cours de l'année 2014 s'adressent à :

- l'Office fédéral des assurances sociales pour l'importante subvention et à l'organisation de la famille ProFamilia suisse, avec laquelle nous avons pu conclure un sous-contrat de prestations.
- l'Association EinElternForum avec ses membres actifs Caritas Berne et les Eglises réformées Berne - Jura - Soleure, le secteur de la diaconie sociale, avec lesquels nous avons publié le journal EinElternForum et – en collaboration avec la Caisse de voyage suisse REKA - nous avons pu organiser et réaliser le séminaire annuel pour familles monoparentales.
- tous et toutes nos fidèles donateurs/trices et sponsors et toutes les institutions qui nous ont soutenus, nous et notre travail, par leurs cotisations.
- nos membres engagés et les nombreuses personnes et organisations qui ont soutenu les causes des familles monoparentales sous quelque forme que ce soit.



Bettina Beglinger
Présidente centrale FSFM



Danielle Estermann
Directrice FSFM

SVAMV-FSFM
Case postale 334
3006 Berne
Tél. 031 351 77 71
info@svamv.ch

Rédaction: Danielle Estermann

Layout: Beatrix Nicolai

Photo page 1: Madeleine Renner, Berne